

5G : remise d'un rapport et annonce de nouvelles mesures



© 2022 Les Echos Publishing

Pour le gouvernement, la 5G est un facteur clé de compétitivité, qui vient accompagner l'automatisation des processus industriels. Démarrée en octobre 2021, la mission 5G industrielle avait notamment pour objectif de développer les usages de la 5G dans l'industrie française et d'identifier les éventuels freins à son déploiement. Premier constat : le déploiement d'usages de la 5G en France notamment dans l'industrie française reste moins important que dans d'autres pays. Selon la mission, cette situation est due à sept freins qui pointent principalement le manque de maturité de l'écosystème, l'accès aux fréquences, l'insuffisance d'équipements et de services adaptés ou encore de bonnes compétences pour déployer la 5G industrielle.

Des réponses rapides aux recommandations

Pour répondre aux recommandations de la mission, le gouvernement annonce plusieurs mesures. Le décret relatif aux redevances pour l'utilisation des fréquences dans la bande 2,6 GHz va être modifié pour simplifier l'accès à ces fréquences. Un appel à manifestation d'intérêt « Campus Fablab 5G industrielle » est, par ailleurs, lancé pour créer des lieux rassemblant au même endroit tous les acteurs pertinents (industriels, opérateurs télécoms, équipementiers,

intégrateurs, fournisseurs, experts, etc.) permettant de proposer une offre de service et d'accompagnement des industriels vers la numérisation de leurs processus de production grâce à la 5G. Un nouvel appel à projets devrait également faire émerger des projets sur les réseaux privés 5G pour l'industrie, conjointement avec l'Allemagne.

© 2022 Les Echos Publishing